

Chrétiens et citoyens

Le sujet est d'actualité à l'approche des élections présidentielles.

L'Écriture nous dit que le chrétien est « *citoyen des cieux* » (cf. Phil. 3, 20), il n'est plus du monde, mais il participe déjà au Royaume de Dieu mystérieusement présent au cœur du monde ancien. Il vit donc ici-bas comme un étranger de passage.

Pourquoi donc se compromettre avec le monde, avec la politique ? Ne doit-on pas s'occuper de réalités plus spirituelles et servir notre prochain, sans se mêler de politique ? « *Recherchez les réalités d'en haut* » dit saint Paul (Col. 3, 1).

Par ailleurs, et ce n'est pas propre aux chrétiens, une certaine répulsion pour la politique a pu s'alimenter au regard des « affaires » et du témoignage peu édifiant de certains hommes politiques. Est-il possible de s'intéresser à la politique sans se salir ? Sans se trouver en contradiction avec sa foi ?

Une autre question se pose : Un des candidats actuels à la Présidence de la République distingue nettement le chrétien qu'il est, de l'homme politique qu'il est aussi. Faut-il donc associer ces deux mots : chrétien et citoyen ?

Un devoir chrétien

L'Église a toujours invité les chrétiens à s'intéresser à la chose publique et à remplir leurs devoirs vis-à-vis de leur pays et de la société dans laquelle ils vivent.

Le chrétien sait en effet que Dieu, à l'origine du monde, a confié à l'homme la création, à charge pour lui de la cultiver, la gérer, l'organiser, pour la gloire de Dieu et le bien de tous.

Sans idolâtrer le pouvoir politique, sans l'absolutiser, le chrétien doit s'y soumettre, obéir aux lois en vigueur, sauf les cas extrêmes où ces lois s'opposeraient à sa conscience.

En disant : « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* », Jésus reconnaissait clairement le rôle et le pouvoir de César, tout en relativisant son rôle par rapport à Dieu.

Si les chrétiens ne sont plus du monde, ils continuent à vivre dans le monde et ne peuvent donc pas s'en désintéresser. La lettre à Diognète (II^e siècle) décrit leur place dans le monde : « *les chrétiens ne se distinguent des autres hommes ni par leur pays, ni par*

leur langage, ni par les vêtements. Ils n'habitent pas de villes qui leur soient propres, ils ne se servent pas de quelque dialecte extraordinaire, leur genre de vie n'a rien de singulier... Ils se conforment aux usages locaux pour leurs vêtements, la nourriture et la manière de vivre, tout en manifestant les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle.

Ils résident chacun dans sa propre patrie, mais comme des étrangers domiciliés. Ils s'acquittent de tous leurs devoirs de citoyens, et supportent toutes les charges comme des étrangers. Toute terre étrangère leur est une patrie et toute patrie une terre étrangère ».

Les chrétiens ne sont pas une secte coupée du reste de l'humanité. Ils sont le sel de la terre, la lumière du monde. Ce qu'est l'âme dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde, disait encore la lettre à Diognète.

Le monde est donc le champ d'apostolat des chrétiens, qui ont le devoir de s'intéresser à leurs concitoyens et de participer à l'édification d'une société juste, fraternelle, où une communion véritable entre tous soit possible.

Le chrétien, au nom de sa foi, doit avoir le sens du bien commun, notion très importante, à revaloriser aujourd'hui. En effet, on voudrait faire de la société une juxtaposition d'individus ou de groupes, où chacun ne ferait que défendre ses intérêts personnels. On assiste à cette dérive dans la campagne électorale, où un certain nombre y vont de leurs revendications « claniques ».

Le bien commun « *comprend l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux familles et aux groupements de s'accomplir plus complètement et plus facilement* » (G. S 74 § 1). Il est donc ce qui permet le « vivre ensemble ».

« *Tous les chrétiens, dit le Concile Vatican II, doivent prendre conscience du rôle particulier et propre qui leur échoit dans la communauté politique : ils sont tenus à donner l'exemple en développant en eux le sens des responsabilités et du dévouement au bien commun ; ils montreront ainsi par les faits comment on peut harmoniser l'autorité avec la liberté, l'initiative personnelle avec la solidarité et les exigences de tout le corps social, les avantages de l'unité avec les diversités fécondes* »...

L'engagement des chrétiens comme citoyens relève véritablement de l'amour du prochain. Le Pape Pie XI parlait de la charité politique comme « *le champ le plus vaste de la charité* ».

Il n'est pas possible de s'engager au service du prochain sans s'intéresser au devenir de la société, sans que cet engagement ait d'une certaine manière une dimension politique.

La politique doit être véritablement l'œuvre de tous, et pas seulement au moment des élections, mais par les engagements quotidiens au service du bien commun. Par exemple, respecter la propreté des rues, éviter le gaspillage, sont des gestes qui ont une dimension politique.

Le chrétien sait, normalement, qu'il fait partie d'un Corps, et qu'il en est responsable pour sa part. Sa manière d'être et d'agir vont aider à la croissance du corps ou au contraire l'entraver.

2 – Comment exercer notre devoir de citoyen, en tant que chrétien ?

L'Evangile ne donne pas un programme électoral précis. C'est pourquoi l'Eglise ne donne pas de consigne de vote. Il n'existe pas un système propre aux chrétiens : aussi en retrouve-t-on dans diverses sensibilités politiques.

La foi chrétienne donne un sens à la vie politique par l'éclairage qu'elle apporte sur une société juste et fraternelle.

L'Evangile, et de manière plus générale la Bible, éclaire l'être humain et montre sa grande dignité et sa haute vocation. La foi éclaire la vocation de l'homme à créer une communion de personnes où chacun soit respecté comme une fin en soi, et où il trouve sa joie en se donnant librement aux autres par amour.

Aujourd'hui nous n'avons pas une vision claire de la société, dans notre monde, parce qu'il n'y a pas une claire vision de l'homme.

La foi chrétienne donne ainsi un certain nombre de repères :

► la dignité de la personne humaine, respectée pour elle-même depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle.

Pastorale des jeunes adultes

Maison diocésaine - 12, place de Lavalette - 38028 Grenoble cedex 1 - Tél : 04 38 38 00 43 - Fax 04 38 38 00 39
www.diocese-grenoble-vienne.fr - jeunes@diocese-grenoble.com

► Le sens de la liberté et de la responsabilité de chacun et de tous dans la société.

« Une société d'assistance peut mener à l'irresponsabilité ainsi qu'à la dégradation, voire à la mort de la démocratie » (« Réhabiliter la politique », Commission sociale de l'Episcopat, 1999).

► Le sens de la famille : la norme reste, au moins en son noyau, un père, une mère mariés légitimement, et des enfants. Il faut tenir compte aussi de la famille élargie, ou des situations nouvelles de familles blessées. La famille est le premier lieu de socialisation ; voilà pourquoi le pouvoir politique doit la soutenir. Par ailleurs, c'est elle qui est le lieu principal d'éducation ; les parents ont reçu cette mission que l'Etat ne peut leur enlever. L'Etat doit fournir les moyens collectifs nécessaires aux parents pour accomplir leur mission. Mais les familles peuvent aussi s'associer pour se doter des moyens de scolariser leurs enfants.

► L'attention aux petits, aux pauvres. « C'est la grandeur de la politique de reconnaître, d'intégrer et de promouvoir les plus démunis, les exclus, et d'éradiquer les conditions d'existence déshumanisantes » (ibid. n° 14).

► Le principe de destination universelle des biens. La terre est à tous. L'Eglise a toujours défendu la propriété privée, sans en faire un droit absolu ; ce droit est subordonné à la destination universelle des biens.

► L'ouverture à l'universalisme : le Pape Jean-Paul II invitait les jeunes à rejeter « toute forme de nationalisme exacerbé et d'intolérance » (discours du 8 mai 1995).

► La foi chrétienne se retrouve bien dans la démocratie qui est une forme politique très exigeante, qui peut facilement glisser vers des dérives, si elle ne s'appuie pas sur la Vérité transcendante. Dans son encyclique *Véritatis Splendor*, le Pape Jean-

Paul II disait que l'alliance entre la démocratie et le relativisme moral pouvait conduire à une forme terrible de totalitarisme.

► La foi chrétienne encourage le principe de subsidiarité. Ce n'est pas au pouvoir suprême de tout régenter dans la vie des gens. Chacun doit prendre ses responsabilités et on doit laisser fonctionner les corps intermédiaires. Le pouvoir est un service et ne doit pas tout centraliser ; il n'est pas un absolu. Il doit veiller à un vivre ensemble possible, et assumer l'autorité nécessaire à la liberté de tous.

► La foi chrétienne ouvre au pluralisme, qui n'est pas relativisme. Il y a plusieurs chemins pour mettre en œuvre, sur le plan politique, l'Evangile du Christ.

Non seulement le chrétien ne peut pas oublier qu'il est un citoyen, mais il a le devoir d'assumer ses responsabilités en s'engageant dans la cité, au service du bien commun. Au nom du commandement de la charité, il doit chercher le bien de tous. Il ne peut le faire qu'à la lumière de l'Evangile, à moins d'être schizophrène.

S'engager au service de tous à la lumière de l'Evangile ne veut pas dire que l'on pourra immédiatement promouvoir toute la doctrine sociale de l'Eglise. Doctrine sociale qui repose sur la raison, éclairée par la foi, mais accessible à tous. Il est demandé au chrétien de ne pas agir contre sa conscience. Parfois, il devra supporter un moindre mal dans l'espoir de faire évoluer les choses. Mais il devra témoigner d'une cohérence entre sa foi et ses engagements au service du bien commun. Ceci suppose une bonne formation de sa conscience morale.

† Mgr Guy de Kerimel
Evêque de Grenoble-Vienne

Pastorale des jeunes adultes

Maison diocésaine - 12, place de Lavalette - 38028 Grenoble cedex 1 - Tél : 04 38 38 00 43 - Fax 04 38 38 00 39
www.diocese-grenoble-vienne.fr - jeunes@diocese-grenoble.com